

DÉCLARATION LIMINAIRE AU CSA DE RÉSEAU DES PRÉFECTURES ET DES SGCD

LE 4 MARS 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les représentants de l'administration,
Chers collègues,

Il ne faut pas avoir peur de le dire : l'avenir de nos préfectures, sous-préfectures, SGCD est loin d'être assuré !

Nos collègues, qui savent pourtant s'adapter à toutes les réformes, que l'on sait mobiliser à chaque crise, à chaque catastrophe, fuient des services devenus non attractifs et à défaut, on les pousse à partir et l'on recrute des contractuels.

Avec les problèmes d'effectifs, la pression hiérarchique, la charge de travail, le manque de reconnaissance, auxquels on ajoute l'absence de revalorisation du CIA, la NBI en berne, des taux d'avancement ridiculement bas, on arrive à une démotivation institutionnelle qui ne saurait s'arranger.

Les collègues n'en peuvent plus entre la multiplication des missions dites prioritaires qui mènent à des horaires affolants, des heures écrêtées exponentielles et ainsi au burn out.

Et d'ailleurs, concernant la santé de nos collègues, la baisse de 100 à 90 % de l'indemnisation des agents publics qui s'applique depuis le samedi 1er mars durant leurs arrêts de travail va conduire à des situations dramatiques.

Ce qui est sûr et certain, c'est que les collègues vont venir travailler malades, pour ne pas perdre leur salaire. Faut-il ici rappeler que la mesure entraînera une perte de 74 € par jour pour un fonctionnaire de catégorie C en arrêt maladie et que pour une durée de 20 jours se sera une ponction de plus de 200 € mensuels sur son traitement !

Ceci aura de graves conséquences sur les conditions de travail des fonctionnaires qui sont encore une fois stigmatisés et considérés comme des simulateurs !

Quel signal est envoyé pour ceux qui étaient présents pendant la crise sanitaire, lors des crises sociales, des crises climatiques, comme le dernier événement de Mayotte, pour l'organisation des jeux olympiques et avant cela pour la crise de l'Ukraine, avec un niveau de compétence et de réactivité toujours accru.

Pourtant, il nous semblait que l'attractivité de la fonction publique était un objectif affiché par l'administration, mais sans des salaires permettant de vivre dignement et de se loger, on décourage les agents pourtant tellement dévoués à l'intérêt du service public.

Veut-on les inciter à partir ? On est en droit de se poser la question. D'ailleurs, quelle fonction publique est réellement souhaitée ?

On parle de renforcer les missions de nos collègues de Préfectures, notre ministre l'a encore annoncé récemment : mais avec quels effectifs ? Ou peut-être va-t-on remplacer TOUT LE MONDE par l'intelligence artificielle qui semble être la réponse à tout ? Pourquoi apprend-t-on par hasard une expérimentation au ministère de l'Intérieur avec une application Mirai...

De plus, nous revenons sur une revendication que nous avons déjà portée, celle de l'attribution de l'ISS PATS: indemnité de sujétion spécifique attribuée aux fonctionnaires administratifs, techniques et spécialisés : il faut que cette revendication soit enfin entendue et cette indemnité versée à tous les agents de préfecture, sous-préfectures et SGCD, dans les mêmes conditions que celle accordée aux personnels administratifs et techniques des périmètres police, gendarmerie, SGAMI : les agents de préfecture sous-préfectures, SGCD sont tout aussi méritants et exposés : ils n'ont pas à être exclus de ce dispositif indemnitaire qui améliorerait leur pouvoir d'achat.

Le PLF 2025 ne doit pas être synonyme de « punir les fonctionnaires ».

Vous l'aurez compris, aujourd'hui, la situation est très préoccupante pour nos collègues et il devient impératif de reconnaître leur travail, de valoriser leur carrière et d'assurer de meilleures conditions de travail.

